



BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANÇAIS

ENGAGEMENT AU RESPECT DU SECRET PROFESSIONNEL

Je soussigné(e) (nom, prénom, date et lieu de naissance) :

.....

(adresse).....

.....

(tél + GSM éventuel).....

en stage duau.....

auprès de.....

reconnais être tenu(e) au secret professionnel et au devoir de discrétion.

Je m'engage à respecter le prescrit de l'article 458 du Code pénal, à savoir :

« Les médecins, chirurgiens, officiers de santé, pharmaciens, sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession, des secrets qu'on leur confie, qui, hors le cas où ils sont appelés à rendre témoignage en justice (ou devant une commission d'enquête parlementaire) et celui où la loi les oblige à faire connaître ces secrets, les auront révélés, seront punis d'un emprisonnement de huit jours à six mois et d'une amende de cent francs à cinq cents francs ».

En conséquence, je m'engage à assumer la plus totale discrétion sur tout ce qui concerne les faits et informations dont j'aurais connaissance dans l'accomplissement de mon stage et à ne communiquer sous quelque forme que ce soit aucune information ou aucun document qui n'auraient pas été rendus publics.

Ces obligations subsistent après la fin du stage.

Fait à Bruxelles, le

la/le stagiaire,

Le juge,